



## CAMPING DU GRAND BATAILLER

Mr ou Mme COURTY Pierre

1093 Route du cap Bénat

83230 Bormes les mimosas

Tel : 04-94-71-08-41

[www.campingdugrandbatailler.com](http://www.campingdugrandbatailler.com)

veroniquecourty83@gmail.com

### LOCATION MOBILE HOME 2 chambres

#### Bon de réservation

Numéro d'immatriculation et type du véhicule : \_\_\_\_\_  
P.S. Seul un véhicule autorisé sur l'emplacement.

Nom, Prénom :

Adresse :

Mail :

N° téléphone :

Nombre de personne, enfant compris avec age (4 personnes maximum) : \_\_\_\_\_

Semaine du \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 2019 au \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 2019

#### ACOMPTE

50 % du prix plus les frais de 12,00 € à l'ordre du « camping du grand Batailler » : \_\_\_\_\_

Pour que la réservation soit effective (sous réserve de place disponible), il faut nous retourner par retour de courrier, le présent contrat dûment rempli et signé avec l'acompte par chèque bancaire ou chèque vacances(ANCV) à l'ordre du « camping du grand Batailler ».

#### Caution :

Deux chèques séparés de caution un de 310,00 € pour la location et un de 75,00 € pour le ménage vous seront exigés lors de votre arrivé. Ils vous seront renvoyés le lundi qui suit votre départ après vérification de l'état de la location.

#### Règlement :

Les frais de réservation ne sont pas remboursable en cas de désistement. Les réservations se font du Dimanche 16h00 au Dimanche 10h00. Tout retard de 24 heures entraînera l'annulation de la présente réservation.

La direction se réserve le droit de refuser l'admission au camping si l'arrivée ne correspond pas à la réservation.

Le titulaire de la location s'engage à respecter le règlement intérieur du Camping et à régler son séjour (en espèce, CB, ANCV) au plus tard le Lundi qui suit son arrivée.

En cas d'arrivée différée même suite à un avertissement, le solde à régler lors de l'arrivée reste le même.

En cas de non occupation dans les 24 heures, le mobile home peut être reloué et l'acompte sera perdu.

**Les animaux sont interdits.**

**Lu et approuvé. SIGNATURE :**